

PREVESSIN

Betand Christophe Joseph. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin du 12 nivôse an II au 20 ventôse an II. Il obtient un passeport le 7 pluviôse an II.

Debris Antoine, sait écrire. Capitaine de la première compagnie de la garde nationale du canton en nivôse an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 23 octobre 1793 au 3 nivôse an II. Secrétaire du comité le 23 octobre 1793.

Demota Jean fils, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 12 nivôse an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin le 12 nivôse an II au 20 ventôse an II. Secrétaire du comité le 7 ventôse.

Duchosal Jean-Pierre. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin le 23 octobre 1793. Nommé commissaire par le comité de surveillance le 23 octobre 1793 pour veiller à l'exécution de la loi sur la distribution des grains. Il part en Nivôse an II comme défenseur de la patrie.

Dufour Jean. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 12 nivôse an II.

Duhamel Jean-François. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 12 nivôse an II.

Dupuis François. Il obtient un passeport le 7 nivôse an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin du 12 nivôse an II au 20 ventôse an II.

Durand Jean, sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 3 nivôse an II. Officier municipal de la commune de Malignin en nivôse an II.

Emery François, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 12 nivôse an II. Membre le plus âgé du comité. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin le 12 nivôse an II au 20 ventôse an II. Nommé commissaire du comité le 7 ventôse an II pour apposer les scellés chez les citoyens Routh et Guert curé.

Fouilloux Jean, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin du 12 nivôse an II au 20 ventôse an II. Président du comité le 7 Ventôse an II. Se rend au comité de surveillance de Gex, le 10 thermidor an II, pour déclarer Pierre-Louis Routh comme indispensable et précieux à l'agriculture.

Fusier Gabriel Philippe Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin.

Fusier Pierre, sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 12 nivôse an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin le 12 nivôse an II au 20 ventôse an II. Président du comité de surveillance en pluviôse an II. Nommé commissaire du comité le 7 ventôse an II pour apposer les scellés chez les citoyens Routh et Guert curé.

Grand Perret Jacques. Il reçoit un passeport pour voyager dans l'Ain et le Mont Blanc le 26 novembre 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin du 12 nivôse an II au 20 ventôse an II.

Jacquemier Aimé-François fils, sait écrire. Franc maçon (?). Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin du 12 nivôse an II au 20 ventôse an II. Secrétaire du comité le 7 pluviôse an II. Nommé commissaire du comité le 7 ventôse an II pour apposer les scellés chez les citoyens Routh et Guert curé.

Jacquemier Jean-François, sait écrire. Procureur de la commune de Prévessin en nivôse an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 3 nivôse an II. Président du comité le 23 octobre 1793.

Philippe Gabriel. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin du 12 nivôse an II au 20 ventôse an II.

Routh Gaspard Anthelme, sait écrire. Voir GEX. Secrétaire greffier de la municipalité. Assesseur du juge de paix. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 12 nivôse an II. Plus jeune membre du comité. Commissaire du comité le 23 octobre 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin le 12 nivôse an II au 20 ventôse an II. Rendu suspect aux yeux de certains habitants de la commune par des propos "*aussi faux que méchants*", il demande le 12 nivôse an II à l'assemblée communale que soit organisé pour lui un scrutin épuratoire d'où il sort lavé. Mis en détention par ordre de Gouly. Il reçoit un certificat de civisme le 24 ventôse an II.

Sonnex Deby Jean-Louis, sait écrire. Demeurant à Cointrin. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 12 nivôse an II.

Udry Claude. Demeurant à Bretigny. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 12 nivôse an II. Membre du comité de surveillance de la commune

de Prévessin le 12 nivôse an II au 20 ventôse an II. Secrétaire du comité le 7 Pluviôse an II. Nommé commissaire du comité le 7 ventôse an II pour apposer les scellés chez les citoyens Rouph et Guert curé. Se rend au comité de surveillance de Gex, le 10 thermidor an II, pour déclarer Pierre-Louis Rouph comme indispensable et précieux à l'agriculture. Commissaire du comité de surveillance, le 10 thermidor an II, pour se rendre au comité de surveillance de Gex afin de réclamer la libération de Pierre Louis Rouph. Inventeur d'une charrue-semoir à 5 socs, qui est jugée digne d'être présentée au ministre de l'agriculture à Paris par l'administration du département de l'Ain le 27 messidor an III (?).

Udry François. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin du 12 nivôse an II au 20 ventôse an II.

Udry Jean, sait écrire. Il obtient un passeport le 28 octobre 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Prévessin et Martignin du 20 octobre 1793 au 3 nivôse an II. Officier municipal de la commune de Prévessin en nivôse an II.